

Une convention pour les chats

Le Pôle économie solidaire a signé une convention avec l'association APAD.

L'Association de protection des animaux en détresse (APAD) a signé une convention avec le Pôle d'économie solidaire le vendredi 18 mai lui permettant d'assurer sa présence sur le site entre la zone du Bois-Bourdon et l'EPS Barthélémy-Durand.

« Je suis ravi, au nom du Conseil d'administration du Pôle d'économie solidaire, de signer cette convention avec l'APAD. Nous cohabitons depuis plus de 15 ans maintenant et nous officialisons aujourd'hui avec la signature de cette convention de



Thierry Durin et Véronique Barrué signent la convention.

mise à disposition de terrain», a souligné Thierry Durin du Pôle d'économie solidaire. Véronique Barrué, présidente de l'APAD, était satisfaite également de cette signature qui va pérenniser l'action de l'association pour

accueillir, identifier et stériliser les chats errants. Thierry Durin a adressé des remerciements particuliers à l'EPS Barthélémy-Durand, puisque c'est sur ses terrains que se trouve le Pôle d'économie solidaire. ■ T.V.